

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources
en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water
Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE L'AGENCE REGIONALE POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (ARAA)

Mars 2019

Sigles et Abréviations	3
RESUME	4
a) Volet administration :	4
b) Volet programme.....	5
INTRODUCTION	7
I. VOLET ADMINISTRATION	7
1.1. Fonctionnement	7
1.2. Participation à des rencontres internes	7
1.3. Production des rapports.....	8
1.4. Acquisitions	8
II. VOLET PROGRAMME.....	8
2.1. Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA.....	8
2.2. Participation à des rencontres de l'ECOWAP	8
2.3. Mise en place des outils de gestion et de communication	8
2.4. Renforcement des capacités des porteurs de projets en gestion technique et financière des projets	9
2.5. Le suivi et la supervision des projets et programmes	9
2.6. Coordination des projets et programmes.....	9
2.6.1. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production ».....	11
2.6.1.1. Projet d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest.....	11
2.6.1.2. Projet d'appui à l'alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+)	11
2.6.2. OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional ».....	12
2.6.2.1. Projet de soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest.....	12
2.6.3. OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables»	13
2.6.3.1. Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO)	13
2.6.3.2. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA ..	14
2.6.3.3. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO)	15
2.6.3.4. Le projet de développement socio-économique des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose	16
2.6.4. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire»	17
2.6.4.1. Système Régional Intégré d'Information Agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS).....	17
2.6.4.2. Le Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO	18
2.6.4.3. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP).....	18
2.6.4.4. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO).....	19
III. EXECUTION BUDGETAIRE ET PHYSIQUE.....	20
IV. SUIVI DES RECOMMANDATIONS	20
CONCLUSION.....	23

Sigles et Abréviations

AECID	: Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
AFD	: Agence Française de Développement
ANSAT	: Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo
APESS	: Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité Inter Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel
CRA	: Centre Régional Agrhymet
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FSS	: Filets sociaux de sécurité
NAFCO	: National Food Buffer Stock Company
OPAM	: Office des Produits Agricoles du Mali
OPF	: Organisation Professionnelles Fautières
OPVN	: Office des Produits Vivriers du Niger
PASANAO	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PRAOP	: Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles
PRIA	: Programme Régional d'Investissement Agricole
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
ROPPA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de prévention des Crises Alimentaires
RRSA	: Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion de Stock de Sécurité
TCP	: Programme de Coopération Technique
UE	: Union Européenne
USAID	: Agence des Etats-Unis pour le Développement International

RESUME

En 2018, le budget annuel de 38 598 703 USD a été exécuté à hauteur de 68,21%. Le taux d'exécution physique globale de 73,10% reste supérieur au taux d'exécution budgétaire donnant une efficacité satisfaisante dans la réalisation des activités au cours de l'année. Les projets ont réalisé une performance moyenne à bonne.

Ce niveau d'exécution a permis d'engranger des acquis majeurs au cours de l'année :

a) Volet administration :

Quatre audits de projets régionaux - Projet d'appui au stockage (Composante 1, 2 & 3 et Composante 5), Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PASANAO), Projet d'appui au plan régional de lutte et contrôle des mouches des fruits), et 26 audits de projets terrains (PASANAO et Filets sociaux de sécurité) ont été réalisés. Les dépenses ont été certifiées conformes aux procédures des PTFs et de la CEDEAO, ce qui renforce la crédibilité interne et externe de l'ARAA et ses capacités opérationnelles de coordination des projets et programmes.

Deux évaluations des capacités techniques, comptables, administratives et financières ont été effectuées par l'USAID et la Coopération Suisse. Ces évaluations avaient pour objectif de s'assurer que l'Agence réunit toutes les conditions de gestion des fonds de ces PTFs dans le financement des projets et programmes du secteur sylvo-agro-pastoral et halieutique. Les conclusions de ces évaluations sont positives et le processus est en cours pour la transmission des rapports finaux.

L'Agence a également piloté la clôture de deux projets régionaux à savoir le Projet d'Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO, 2012-2018) et le projet de Renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective de l'ECOWAP (2012-2018). Des évaluations finales ont été réalisées avec la recommandation principale d'engager une deuxième phase, étant donné les résultats positifs atteints. Des documents d'évaluation ainsi que des fiches de capitalisation thématiques ont été produits pour contribuer à la vulgarisation, à la mise à l'échelle des actions innovantes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'aide à la décision.

En termes de coordination, toutes les réunions des comités de pilotage des projets et celle du comité d'orientation de l'ARAA, indispensables pour la validation des rapports d'activités et des PTBA ont été tenues sous la présidence du Commissaire en charge de l'Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO et ont connu la participation de tous les membres. Des rencontres périodiques ont été également organisées et ont permis d'assurer la mise en œuvre des recommandations issues des comités et/ou des évaluations des projets et programmes.

Les travaux sur la réforme institutionnelle de la CEDEAO ont élargi le champ d'intervention de l'Agence. En plus de la création de la Division de la Réserve régionale de sécurité alimentaire dans le cadre de la pérennisation de l'instrument, l'ARAA est érigée en ECOPS : L'Agence de la CEDEAO pour les projets et services en matière d'agriculture, d'environnement et des ressources naturelles. Cette mutation a été possible grâce aux acquis engrangés depuis son lancement en 2013 à nos jours.

Lancée en 2013, la gestion efficace des fonds a permis à l'Agence de voir son portefeuille de projets s'accroître rapidement de 7 projets avec un budget annuel de 8,5 millions USD en 2015 à 11 projets avec un budget annuel de plus de 38 millions USD en 2018. Dans le cadre de la gestion des projets l'ARAA a toujours su respecter simultanément avec succès les procédures de la CEDEAO et celles spécifiques de chaque partenaire financier.

La mise en œuvre du système intégré de planification, administration, gestion et suivi-évaluation des projets est désormais acquise et devrait améliorer considérablement la performance des programmes, la qualité du suivi, la rapidité des procédures, l'évaluation des résultats et des impacts, le contrôle par les responsables et le rapportage tant à la Commission de la CEDEAO qu'aux partenaires ;

Les services communs de l'Agence (passation des marchés, communication, comptabilité, suivi-évaluation, etc.) ont été renforcés à travers les contributions de différents projets et des ressources propres de la CEDEAO, mais la plupart de ces services restent sous très forte tension en raison de l'insuffisance de ressources humaines. L'attention des partenaires est attirée sur le bon équilibre à trouver entre les ressources allouées aux activités et au staff spécifique des projets et les ressources allouées aux services communs et partagés.

La rigueur de la gestion technique, administrative et financière est largement reconnue et a créé une relation de confiance avec les parties prenantes de l'ECOWAP et l'ensemble des partenaires engagés auprès de l'ARAA en particulier et de la CEDEAO en général. A titre d'exemple, tout comme pour les éditions des trois années précédentes,

l'expertise de l'ARAA a été sollicitée par le Club du Sahel et l'OCDE pour l'organisation du RPCA 2018 à Banjul qui s'est tenu avec succès.

b) Volet programme

Au titre de ce volet, l'Agence a coordonné en 2018 la mise en œuvre de 11 projets et programmes régionaux d'un coût global de 128 millions USD (pour l'ensemble de la période des programmes correspondants). Ces projets ont été confiés à l'ARAA par la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural pour contribuer à opérationnaliser la Politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP). Il s'agit du :

1. Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO) ;
2. Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA ;
3. Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest ;
4. Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
5. Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO ;
6. Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles (PRAOP/ECOWAP) ;
7. Programme d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest ;
8. Programme de développement socio-économique des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose ;
9. Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO)
10. Programme d'appui à la Commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) ;
11. Projet de promotion des véhicules propres et efficaces dans la région de l'Afrique de l'Ouest/Projet de gestion durable des terres et des ressources en eau en Afrique de l'Ouest.

Dans la gestion des appels à propositions de projets, l'Agence a acquis une compétence majeure : insertion des thématiques dans les priorités de l'ECOWAP, dimensions innovantes (thématiques, approches, méthodologies, parties prenantes impliquées), processus de sélection, monitoring et évaluation, formation et accompagnement des porteurs d'initiatives et de projets, capitalisation en vue du passage à l'échelle, etc. Les projets de terrain issus de 5 premiers appels à propositions (43) financés par l'AFD et l'AECID ont connu le suivi dans leur mise en œuvre, la supervision de l'ARAA avec la participation progressive des Bureaux Nationaux CEDEAO, ce qui a permis d'accroître la visibilité de la CEDEAO. Ce nombre est appelé à croître avec le lancement d'un sixième appel à propositions en 2018 sur la transition agroécologique qui a abouti à la sélection de quinze (15) projets d'un coût de 4,6 millions d'euros sur financement de l'AFD.

En vue de faciliter la supervision et au regard du nombre croissant des projets, la modernisation des outils de gestion des projets s'est faite à travers l'informatisation du dispositif de suivi-évaluation et de la gestion des appels à propositions. Les porteurs de projets seront formés en 2019 et tout bénéficiaire sera amené à l'utiliser pour améliorer le niveau de performance du projet d'une part, et la qualité du rapportage d'autre part.

Il ressort du suivi, que la mise en œuvre des projets pilotes se fait normalement, à l'exception du Projet de Développement Socio-Economique des zones transfrontalières du Burkina Faso et du Ghana libérées de l'Onchocercose à la frontière du Burkina Faso et du Ghana qui accuse un retard.

En 2018, sur instruction des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO réunis au cours de leur session d'avril 2018 à Lomé, il a été organisé, le 6 juin 2018 à Ouagadougou, la réunion d'urgence du Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CTMS-AERE). Elle a permis de doter la RRSA d'organes transitoires de gestion (Comité Adhoc) et ainsi d'apporter une réponse à la situation alimentaire et nutritionnelle résultant de la mauvaise campagne agropastorale 2017-2018. Ainsi, sur la base des requêtes des pays, la CEDEAO a apporté un total de 15 831 Tonnes de céréales au Burkina Faso, au Niger et au Nigeria. Également une rotation technique de 2 750 tonnes de céréales provenant des achats de céréales de l'année 2016 a été engagée au Ghana et a permis de fournir les cantines scolaires.

Sur les 4 303 Tonnes de céréales, le Burkina Faso a procédé à une vente à prix subventionné (54%) de 2 039 tonnes soient 47% de la quantité totale reçue. Avec une taille moyenne de 7 personnes par ménage, le nombre de bénéficiaires directs peut être estimé à 285 000 personnes.

Pour le Ghana, 1 500 tonnes de céréales ont été utilisées au profit de 104 678 élèves de 153 écoles dans le cadre du programme national de cantines scolaires.

Pour le Niger et le Nigeria, les quantités ne sont pas encore utilisées. Des évaluations post distribution sont prévues en 2019 afin d'évaluer l'impact de l'utilisation des produits de la RRSA dans les pays et sa contribution aux plans nationaux de réponse.

La mobilisation de la RRSA en réponse aux requêtes des pays s'est faite en moins de 37 jours en moyenne, ce qui démontre que la région dispose aujourd'hui des outils facilitant la prise de décisions rapides et appropriées, fondées sur des informations fiables. Ces interventions se sont fondées sur les notes techniques d'aide à la décision de la cellule info-stock dont les données proviennent des analyses Cadre Harmonisé et d'ECOAGRIS.

Au niveau de la lutte contre les mouches des fruits, le système de surveillance et de lutte ont contribué à faire baisser considérablement le taux d'infestation ainsi que les interceptions des cargaisons de mangues aux frontières de l'Union Européenne. Le taux d'interceptions a baissé de 111 à 48 entre 2014 et 2018 et les exportations se sont accrues de près de 40%.

Afin de renforcer la mise en œuvre de l'ECOWAP, plusieurs travaux ont été réalisés, en particulier : i) la stratégie régionale de renforcement des capacités ; ii) le manuel de procédures de la RRSA ; iii) le mécanisme de mutualisation de 5% des stocks nationaux au profit de la RRSA ; iv) le guide pour la définition ou révision des politiques nationales de stockage ; v) la capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks et la définition sur cette base d'un code de conduite de la gestion des stocks, vi) le guide pour l'élaboration des plans de contingence nationaux, vii) le projet de plan de contingence régional, viii) le mécanisme de pérennisation du système de surveillance des mouches des fruits.

En perspectives, un projet régional « promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest » en collaboration avec la BOAD est en cours de finalisation. La formulation de ce projet a été approuvée par le Fonds d'Adaptation pour un financement de 14 millions de USD.

Si deux projets ont été clôturés en 2018, trois projets dont les conventions étaient signées ont démarré effectivement leurs activités en fin 2018-début 2019. Il s'agit du :

- Programme Elevage et Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest (PEPISAO) ;
- Programme d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Projet d'appui à l'alliance mondiale contre le changement climatique plus (GCCA+) en Afrique de l'Ouest.

INTRODUCTION

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) dont le mandat est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissements régionaux concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées », a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le lancement officiel de l'Agence s'est déroulé à Lomé, le 27 septembre 2013.

Au cours de l'année 2018, l'ARAA a eu sous sa coordination 11 projets et programmes régionaux.

Ces projets et programmes concourent à l'atteinte des résultats des quatre objectifs spécifiques du Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) 2016-2020 qui sont les suivants :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

En rappel, pour l'année 2018, un plan de travail et budget annuel (PTBA) a été approuvé par le Comité d'orientation de l'ARAA, tenu à Lomé en République Togolaise en mars 2018 et par les instances statutaires de la Commission (CAF et Conseil des Ministres).

Sur la base de ce programme, les principales réalisations se résument en deux grands volets : i) volet Administration et ii) volet Investissement ou programme conformément au plan triennal de l'Agence. L'analyse présente les principales réalisations au cours de 2018 avant d'apprécier la performance globale en de résultats attendus.

I. VOLET ADMINISTRATION

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) le fonctionnement et l'équipement des locaux ; ii) la participation à des rencontres internes de la CEDEAO, iii) la production des rapports et iv) les acquisitions.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont les suivantes :

1.1. Fonctionnement

Le fonctionnement a concerné principalement la prise en charge des frais de traduction des documents dans les langues de travail de la CEDEAO, de production et d'impression des documents, d'assurance, de carburant pour les véhicules, de maintenance du bâtiment, de matériels informatiques et de véhicules, de gardiennage du siège et des travaux d'électricité et les divers frais.

1.2. Participation à des rencontres internes

Les rencontres internes ont concerné principalement les instances statutaires, les réunions de la réforme institutionnelle, du suivi-évaluation, de la révision des manuels au niveau des ressources humaines, des finances et des passations des marchés :

- Les Comités Administrations et Finances pour l'adoption de la réforme institutionnelle et du PTBA 2019 ;
- Les réunions techniques des directeurs sur la finalisation des organigrammes et la description des postes ;
- Le comité de coordination de planification stratégique ;
- Le comité technique de révision du manuel de procédures de passation des marchés de la CEDEAO, Abuja, juillet 2018 ;
- La formation des Supers Users sur Ecolink budgétisation, suivi-évaluation et gestion axée sur les résultats, Abuja, Août 2018 ;
- La retraite de révision du règlement financier, Keffi, Septembre 2018 ;
- Le congrès mondial des comptables à Sydney en Australie, novembre 2018 ;
- La rencontre conjointe des chefs de Bureau CEDEAO et des experts suivi évaluation, Cotonou, novembre 2018.

1.3. Production des rapports

Tous les rapports requis ont été élaborés et transmis à la Commission. Il s'agit du rapport d'activités et financier annuel 2017, du programme d'activité et budget annuel 2018 de l'ARAA, des rapports intermédiaires (les rapports trimestriels et les rapports spécifiques) ainsi que de tous les projets et programmes sous sa coordination.

En vue de la mise en œuvre du programme d'activités et budget 2018, les programmes de travail trimestriels ont été élaborés et transmis dans les délais ce qui a permis l'adoption et la mise en œuvre des activités.

1.4. Acquisitions

Pour le fonctionnement et les activités des projets et programmes, des contrats pour la fourniture de biens et services ont été conclus suite à des processus de mise en compétition conformément au dispositif réglementaire pour l'acquisition du matériel informatique, des fournitures de bureau et la sélection des consultants.

Les réalisations en 2018 ont concerné principalement l'achat d'équipements et matériels informatiques pour l'Agence, de céréales pour la constitution de la Réserve régionale, des produits et d'équipements de lutte contre les mouches des fruits ainsi que du matériel et équipement dans le cadre des autres projets et programmes.

II. VOLET PROGRAMME

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) l'organisation des comités de pilotage des projets et programmes et du comité d'orientation de l'Agence, ii) la participation de l'Agence aux rencontres en lien avec son mandat, iii) l'élaboration des outils de gestion et de communication, et iv) la coordination des projets et programmes.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont les suivantes :

2.1. Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA

Le Comité d'orientation de l'ARAA et celui de pilotage des projets/programmes sous sa coordination ont été tenus à bonne date (19 -22 mars 2018). Ils ont permis l'approbation des rapports d'activités annuels 2017 et des programmes d'activités et budgets annuels 2018. Ces comités ont été assortis d'orientations et de recommandations pour une meilleure mise en œuvre des activités.

2.2. Participation à des rencontres de l'ECOWAP

L'ARAA a représenté la Commission ou participé à plusieurs rencontres de dimensions nationales, régionales et internationales ainsi qu'à des réunions internes de la Commission :

- le RPCA de Paris et de Banjul ;
- la réunion de haut niveau sur la transhumance et la sécurité et la signature du PEPISAO, Abuja, avril 2018 ;
- la réunion de l'ECOWAP Donors Group, Abuja, mai 2018 ;
- la réunion technique de validation du document détaillé du projet d'amélioration de la gouvernance, de la résilience, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable en Afrique de l'Ouest (PAGR-SANAD) de la CEDEAO, Ouaga, septembre 2018 ;
- la réunion de l'ECOWAP DONOR'S GROUP et aux réunions de coordination des projets PRIDEC/PACBAO à Abuja du 07 au 13 octobre 2018 ;
- la 38^{ème} journée mondiale de l'alimentation, Niamtougou, octobre 2018 ;
- la réunion de haut niveau sur la transhumance transfrontalière, Cotonou, novembre 2018.

2.3. Mise en place des outils de gestion et de communication

Au cours de l'année 2018, l'Agence a assuré :

- l'informatisation de son dispositif de suivi-évaluation et des appels à propositions des projets de l'Agence. Cette informatisation permettra tout d'abord une gestion efficace de la mise en œuvre des projets et programmes dont le portefeuille ne cesse de croître mais également le processus d'appel à propositions de projets. Il sera à sa première année d'utilisation en 2019 ;
- le déploiement du SAP (logiciel intégré de gestion) au sein de l'ARAA à travers le renforcement des capacités des cadres à l'utilisation de Ecolink et du SAP ;
- en ce qui concerne la communication, l'ARAA dispose d'un site Web en français, en anglais et dans une certaine mesure en portugais (traduction des contenus en portugais reste toujours un défi). Pour la période en

revue, plus de 55 articles et communiqués de presse ont été publiés dans les presses nationales en collaboration avec les journalistes, plus de 60 articles et communiqués de presse publiés sur le site Web et réseaux sociaux de l'ARAA et de la DADR et des partenaires) et 01 article publié dans Inter-Réseaux et Grain de Sel sur les OP et les marchés institutionnels en août 2018. Deux (02) films documentaires ont par ailleurs été produits et diffusés en ligne sur les sites web et réseaux sociaux de l'ARAA, de la Cedeao et des institutions partenaires. Il s'agit des films sur (i) l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo--pastoral et halieutique, en novembre 2018 et sur (ii) le système de surveillance et de contrôle des mouches de fruits de la Cedeao en novembre 2018.

2.4. Renforcement des capacités des porteurs de projets en gestion technique et financière des projets

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets issus des appels à propositions de projets sur les filets sociaux de sécurité, il a été organisé une formation en mars 2018 au profit des 09 projets sélectionnés du deuxième appel à proposition. Au total, 23 personnes ont été formées sur les procédures comptables et techniques et sur les concepts de filets sociaux sécurité.

Cette formation a permis de :

- renforcer les capacités sur modalités des dépenses en vigueur à la CEDEAO au niveau des porteurs de projets ;
- former les participants sur le guide de gestion technique et financière des projets ;
- renforcer les connaissances sur les filets sociaux de sécurité des porteurs de projets.

2.5. Le suivi et la supervision des projets et programmes

En vue d'assurer un suivi plus rapproché des projets et programmes sous la coordination de l'ARAA, il a été institué au sein de l'Agence chaque trimestre une rencontre de présentation des rapports et des programmes d'activités trimestriels. Trois rencontres ont été tenues et ont permis de faire l'état de la mise en œuvre des activités et des recommandations des comités de pilotage.

Au niveau des projets sélectionnés lors des appels à propositions de projets, des missions de supervision ont été organisées auprès des porteurs de projets sur les filets sociaux afin d'assurer une bonne mise en œuvre des activités et de garantir l'impact escompté auprès des populations.

Il convient de noter l'implication effective progressive des Bureaux nationaux de la CEDEAO (dans les pays) et des points focaux PNIASAN dans le suivi des projets de terrain.

2.6. Coordination des projets et programmes

L'ARAA a assuré la coordination de 11 projets et programmes régionaux. Ces projets et programmes concourent à l'atteinte des résultats des quatre objectifs spécifiques du cadre d'orientation stratégique de l'ECOWAP 2025 :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

Ces projets, confiés à l'ARAA par la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) ont un coût global de plus de 128 millions de dollars. Ils se concentrent autour de l'objectif spécifique 3, « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » et l'objectif spécifique 4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ». Les projets à venir couvriront d'avantage les deux premiers également.

Tableau 1 : Alignement des projets et programmes selon les résultats du PRIASAN et des objectifs spécifiques de PECOWAP

Objectifs spécifiques de l'ECOWAP	Résultat PRIASAN 2 ^{ème} génération correspondant	Projets/programmes
OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production »	Résultat 1.2. : Les systèmes et techniques de production sont adaptés aux changements climatiques, et la gestion des ressources naturelles à des fins d'exploitation agro-sylvo-pastorale et halieutique est améliorée et durable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme d'Appui à la Transition Agro écologique au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PATAE) 2. Le projet Alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+)
OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »	Résultat 2.1. : Le fonctionnement des marchés est amélioré et les obstacles aux échanges sont réduits et Résultat 2.3. : Les chaînes de valeurs pourvoyeuses d'emplois rémunérateurs sont structurées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle de la Mouche des Fruits 2. Programme d'appui à la Commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)
OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables »	Résultat 3.1. : La résilience des ménages est renforcée et leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique est réduite	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO) 2. Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP/PDDAA) 3. Projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet « Stock Cedeao ») 4. Programme de développement socio-économique et de renforcement de la résilience des populations des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose dans l'espace CEDEAO
OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire »	Résultats 4.3. : Les systèmes d'information nationaux et régionaux sont pleinement fonctionnels et fournissent une aide à la décision pertinente	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet « Stock Cedeao ») : ECOAGRIS
	<p>Résultats 4.4. : Les différentes parties prenantes disposent de capacités (techniques, organisationnelles, financières et de gestion) pour exercer leurs activités professionnelles</p> <p>Résultats 4.5. : Les institutions publiques disposent de capacités et assument leurs rôles de planification, de budgétisation sensible au genre, de suivi évaluation et de responsabilité mutuelle.</p> <p>Résultats 4.6. : Les différentes parties prenantes disposent de capacités (techniques, organisationnelles et de gestion financière) et jouent pleinement leurs rôles dans la conception, le pilotage, la mise en œuvre et la coordination des PRIASAN/PNIASAN</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2. Projet « Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'ECOWAP » 3. Programme régional d'appui aux OPF dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP (PRAOP/ECOWAP) 4. TCP FAO-renforcement des capacités de l'ARAA

2.6.1. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production »

Dans cet objectif, le projet d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest et le projet GCCA+ contribuent au Résultat 1.2 : Les systèmes de production sont adaptés aux changements climatiques et la gestion des ressources naturelles à des fins d'exploitation agro-sylvo-pastorale et halieutique est améliorée et durable.

2.6.1.1. Projet d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest

En rappel, ce projet a été signé le 06 juillet 2017 entre la CEDEAO et l'AFD. Il a un coût global de 8 millions d'Euros financés par l'AFD.

L'objectif spécifique du projet est d'accompagner la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest, et de favoriser ainsi l'émergence, l'adoption et la diffusion de pratiques agricoles écologiquement intensives dans les exploitations familiales, ainsi que des modes de gestion et d'organisation favorisant cette adoption.

L'année 2018 a été marquée par trois réalisations majeures :

- le démarrage ainsi que le lancement officiel du projet d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest ;
- une capitalisation des expériences des réseaux des organisations des producteurs en termes de référentiels et de pratiques innovantes en agro-écologie a permis la finalisation des lignes directrices du sixième appel à propositions de l'ARAA d'un coût 4,6 millions d'euros.
- le lancement de l'appel à propositions de projets et l'animation du processus de sélection des projets innovants de pratiques agro écologiques couvrant le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo. Au total, 143 dossiers de Notes succinctes de projets (NSP) ont été reçus dont 132 satisfaisaient aux exigences de recevabilité, de conformité et d'éligibilité. Au terme des évaluations, 67 NSP ont été retenues pour passer à l'étape suivante qui concernait l'élaboration des propositions détaillées de projet. Après évaluation des notes détaillées, 15 projets pilotes ont été sélectionnés pour être financés.

Tableau 2 : Répartition des soumissionnaires par pays

Pays	NSP	NDP retenues	Sélection	Taux de sélection
Burkina Faso	36	19	3	8%
Côte d'Ivoire	8	7	3	38%
Mali	18	13	3	17%
Sénégal	25	13	3	12%
Togo	45	15	3	7%
Total	132	67	15	11%

2.6.1.2. Projet d'appui à l'alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+)

Outre le PATAE, le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest (+ Tchad et Mauritanie) qui vise à participer à l'effort régional ouest-africain de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, contribue également au résultat 1.2.

L'année 2018 a été consacré à la phase de préfiguration et a permis de i) définir et d'opérationnaliser la gouvernance du projet GCCA+ Afrique de l'Ouest et ii) conduire un diagnostic sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans la région, les obstacles rencontrés par les pays et leur besoin en renforcement de capacités. Cette étude montre *une vulnérabilité forte* des pays de la zone CEDEAO (+ Tchad et Mauritanie) avec 5 des 10 pays les plus vulnérables au monde (selon l'indice ND-Gain) avec 40% des ressources en eau de surface des Etats ouest-africains prennent leur source en dehors des frontières de ces pays, et plusieurs Etats ouest-africains présentent un taux de dépendance aux ressources situées en amont à hauteur de 90% et un *potentiel de réduction* des émissions de GES de l'Afrique de l'Ouest représentant certes à peine 1,8% des émissions mondiales alors qu'elle abrite 5% de la population mondiale.

2.6.2. OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »

En ce qui concerne, l'OS2, le Projet de soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest et le Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) qui vient de démarrer contribuent au Résultat 2.1. : Le fonctionnement des marchés est amélioré et les obstacles aux échanges sont réduits et au Résultat 2.3: les chaînes de valeurs pourvoyeuses d'emplois rémunérateurs sont structurées.

2.6.2.1. Projet de soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest

Démarré en août 2015 et prévu pour une durée de 4,5 ans, le coût du projet est de 23,5 millions d'Euros dont 17 millions d'Euros sont financés par l'UE, 1,5 millions par l'AFD et 5 millions sur fonds propres CEDEAO et des Etats membres. Il couvre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Bissau, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo.

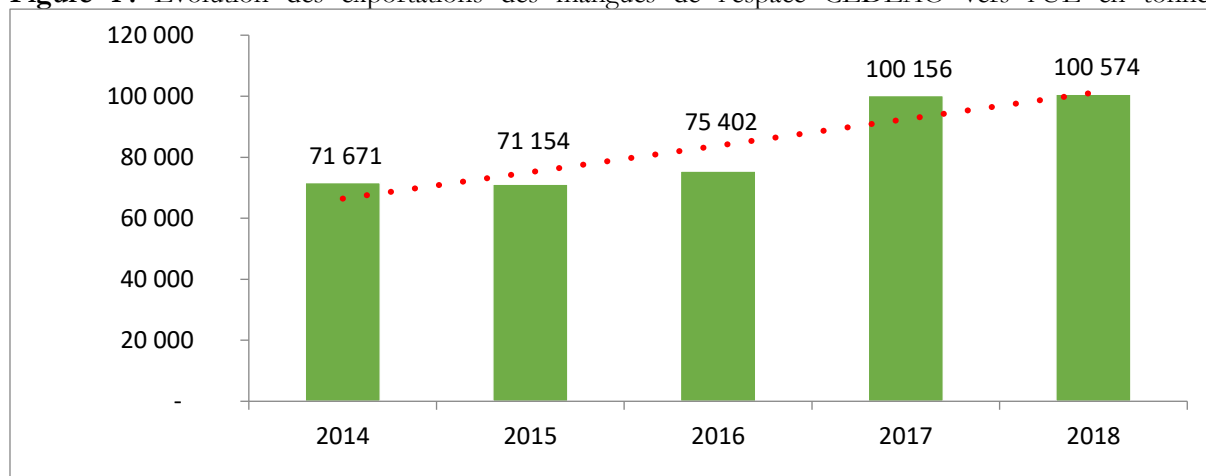
Il a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes et particulièrement des petits producteurs, contribuant à la sécurité alimentaire dans la sous-région et à la réduction de la pauvreté.

Au cours de 2018, les principales réalisations en sont :

- **La poursuite de la mise en place du système de surveillance** pour le contrôle des mouches des fruits : **10** des 11 pays ont mis en place leurs équipements de surveillance national à côté de la surveillance régionale déjà opérationnelle ; **198 cadres** et **2 076 producteurs** formés et **89 alertes** émises à l'attention des Directions de Protection des Végétaux, des producteurs, des comités nationaux et des responsables d'interprofession.
- **La poursuite des actions de lutte** : traitement de **7 496 ha** de vergers avec des produits de lutte M3; formation de **1 250 producteurs aux techniques de lutte contre les mouches des fruits** et 1 284 récolteurs, 1 306 personnels des stations de conditionnement des mangues.
- **Des travaux de recherche pilotés par le CORAF** sont poursuivis afin de contribuer à apporter une réponse efficace à la lutte contre les mouches des fruits.

En termes de résultat, entre 2014 et 2018, on note une augmentation des exportations de 40% et une diminution des interceptions aux frontières des cargaisons de mangues exportées vers l'UE qui sont passées de 111 interceptions en 2014 avant l'intervention du projet à 48 interceptions en 2018.

Figure 1: Evolution des exportations des mangues de l'espace CEDEAO vers l'UE en tonnes



2.6.3. OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables »

Quatre projets concourent au Résultat 3.1. : La résilience des ménages est renforcée et leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est réduite.

2.6.3.1. Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO)

Le PASANAO, d'un montant de 12,34 millions d'Euros cofinancé par la CEDEAO (1,94 millions d'Euros) et l'AFD (10,40 millions d'Euros).

D'une durée initiale de 4 ans, le projet a été clôturé en juin 2018. Son objectif général était de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations ouest-africaines, principalement en renforçant les capacités des dispositifs nationaux et régionaux de sécurité alimentaire à prendre en compte les nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire, la diversité des situations et l'interdépendance des économies nationales en Afrique de l'Ouest.

En 2018, les principales réalisations ont concerné l'évaluation finale du programme ainsi que la capitalisation des 24 actions innovantes de sécurité alimentaire et nutritionnelle issues des trois appels à propositions. Ces actions ont couvert 92 400 bénéficiaires directs et plus de 3 000 000 de bénéficiaires indirects.

La capitalisation thématique et celle des thèmes transversaux dans les quatre domaines ont permis d'analyser les principales réalisations des projets "innovants" ainsi que les enseignements tirés :

Sur la sécurisation et la résilience des systèmes d'activités en milieu rural :

L'accès permanent et durable des éleveurs à l'alimentation animale est réalisable par la valorisation des produits ou sous-produits agricoles dans les régions à forte potentialités agropastorales, la mécanisation du ramassage-bottelage de la paille produite et la sécurisation d'un marché de lait local. L'ancrage institutionnel du dispositif du PROPILAB dans les dispositifs nationaux et dans la réserve régionale aliment bétail de la CEDEAO constitue une perspective majeure pour la sécurisation des systèmes pastoraux. Ce dispositif repose sur le renforcement des stratégies des éleveurs pour la préservation de leurs troupeaux en période de crise ou leur reconstitution à l'issue d'une crise à travers (i) la décentralisation des banques d'aliments de bétail, (ii) la responsabilisation des éleveurs, de leurs organisations et des acteurs locaux, (iii) la garantie d'un fonds de roulement, (iv) l'élaboration d'un manuel de procédures adapté à l'aliment de bétail et (v) l'utilisation d'une méthode de ciblage des groupes vulnérables spécifique aux pasteurs.

Sur la capitalisation des techniques et pratiques résilientes au changement climatique

A l'échelle du système de production et du système agraire, l'adoption des pratiques agro-écologiques montre les limites suivantes : (i) le développement de pratiques agro-écologiques est difficile sans autres changements concomitants de l'ensemble du système de production, (ii) la transition agro-écologique implique des investissements immédiats en travail et en capital, dont la rentabilité est souvent différée et (iii) la transition agro-écologique peut se heurter à des perceptions sociales négatives. Cependant, il existe des dynamiques spontanées d'innovations, de diffusion et d'adoption des techniques et pratiques résilientes mises en exergue par le CIRAD et le ROPPA dont la prise en compte par les politiques publiques n'est pas encore effective. De ce fait, l'accompagnement des alliances stratégiques entre les principaux acteurs de ce plaidoyer est une piste majeure à poursuivre pour concrétiser de véritables mesures de politique publique favorables à la transition agro-écologique.

Sur la nutrition et l'alimentation

Plusieurs innovations techniques dans la production et la transformation ont contribué à augmenter les capacités de production, améliorer la qualité microbiologique et organoleptique des produits, valoriser les matières premières locales, améliorer la commercialisation de certains produits, favoriser la conception de nouveaux produits. Les interventions ont favorisé l'accès des plus démunis aux aliments fortifiés et/ ou à des produits alimentaires locaux à forte valeur nutritive. L'approche système alimentaire territorial expérimenté au niveau du département de Rufisque au Sénégal a permis de travailler avec l'ensemble des acteurs concernés par cette thématique transversale et favorisé la concertation et la synergie pour

l'organisation de circuits courts. Ainsi, une meilleure prise en compte de la nutrition dans les politiques agricoles pour le développement de systèmes alimentaires intégrés à l'échelle locale constitue une piste majeure à approfondir.

Sur la transformation, le stockage, la commercialisation des produits agricoles et la gestion des risques de marché

L'extension de la pratique du warrantage communautaire et le test concluant de la tierce détention conjugués à l'augmentation des capacités de stockage ont contribué à la limitation durable et efficace des effets sur les producteurs (bénéficiaires) de la volatilité des prix. De même, la mise en place et/ou le renforcement de dispositifs d'information sur le marché (diffusion des prix et des offres de marché par sms (cas de SimAgri d'Afrique Verte au Burkina et RONGEAD dans huit pays de la région), le début de promotion de l'intelligence économique prospective ainsi que la transformation de produits périssables ont des effets positifs en matière d'amélioration de la gestion des risques de marché. Globalement, les partenariats entre OP et IMF de même qu'entre OP et banques commerciales dans le financement du stockage et de la commercialisation sont dans une phase de développement. L'adoption de textes règlementaires communautaires sur la tierce détention constitue une perspective majeure pour l'extension de ces dispositifs prometteurs.

Sur l'insertion sociale et économique des jeunes ruraux

La consolidation des résultats des trois projets relevant de cette thématique a montré une prise de conscience de la pertinence d'une intervention spécifique sur la jeunesse, la professionnalisation du secteur agricole et l'amélioration de l'image du métier d'agriculteur auprès des jeunes. Le ciblage d'activités avec retour rapide sur investissement et la promotion de formations selon une pédagogie inversée (la pratique précédant la théorie) constituent deux pistes de promotion de l'insertion des jeunes à poursuivre.

Sur la promotion du genre et des partenariats

La promotion des intérêts des femmes est plus perceptible au niveau des projets du domaine nutrition, alimentation et transformation agro-alimentaire et ceux qui ont mis en place un mécanisme systématique de ciblage des femmes. Deux grandes catégories de partenariats et synergies ont été promues par les projets. Les partenariats anciens renforcés dans le cadre de la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des projets et ceux de circonstance liés aux procédures et conditions d'éligibilité. Dans tous les cas, ces partenariats ont engendré un renforcement institutionnel sur divers plans et une amélioration de la visibilité de certains partenaires.

Sur les enseignements

Concernant les enseignements techniques et méthodologiques, la capitalisation a montré que la conception et l'élaboration des projets « innovants » renferment des faiblesses au niveau des cadres logiques et des chaînes de résultats, à prendre en compte lors de futures opérations. La durabilité des innovations n'est pas automatique et il existe des besoins notables de consolidation. Toutefois, plusieurs expériences pourraient être répliquées à l'échelle mais parfois sous conditions. L'ancrage institutionnel adéquat des expériences serait une condition majeure de la durabilité des acquis à tous les niveaux dans le domaine de la résilience des systèmes d'activités pastoraux. La valorisation des produits locaux constitue un moyen efficace d'amélioration des pratiques alimentaires et de l'état nutritionnel des groupes vulnérables mais l'implication des hommes est indispensable pour obtenir des changements nutritionnels majeurs. L'application du principe de subsidiarité dans les organisations des producteurs est facteur de meilleur remboursement des crédits. Il faut poursuivre l'expérience du fonds de stabilisation pour renforcer le warrantage paysan. La méthodologie participative de la capitalisation des projets d'insertion des jeunes incluant les différentes parties est indispensable.

2.6.3.2. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA

Ce projet est mis en œuvre à travers un mémorandum signé en 2014 entre la CEDEAO et l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement (AECID). L'AECID contribue à hauteur de 5 millions d'Euros avec un cofinancement de la CEDEAO de 10% des coûts des transferts directs aux projets de terrain dans le domaine des filets sociaux de sécurité alimentaire.

Les principales réalisations sont l'organisation d'un atelier régional de renforcement des capacités des porteurs de projets du deuxième appel à propositions, le suivi, l'évaluation et la capitalisation partielle des 19 projets pilotes sur les filets sociaux touchant plus de 30 000 bénéficiaires directs.

En termes de bonnes pratiques, les cantines scolaires ont un impact positif dans la réussite des enfants à l'école : augmentation du taux de scolarisation de la jeune fille et du taux de réussite : au Togo, le projet « Promotion d'un système intégré d'alimentation scolaire et d'agroécologie dans la région des savanes » a permis l'amélioration globale du taux de passage en classes supérieures observée à tous les niveaux, de 80,8% en 2016 à 94,5% en 2018. Ces améliorations s'observent également à Dagana et Podor à travers le Renforcement des filets sociaux dans le Département de Dagana à travers un projet pilote de promotion de la production locale, l'introduction du Moringa et le respect de l'environnement dans les cantines scolaires.

Figure 2 : Effectif des élèves dans les écoles bénéficiaires, Togo, ONG Code Utile Afrique,

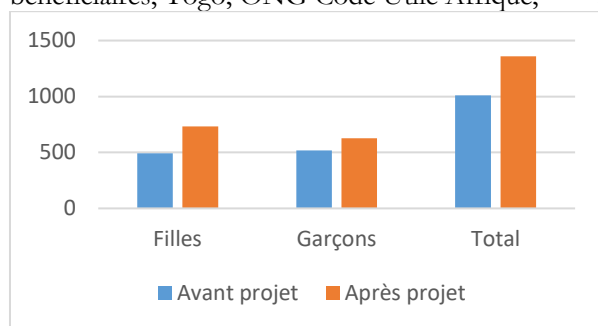
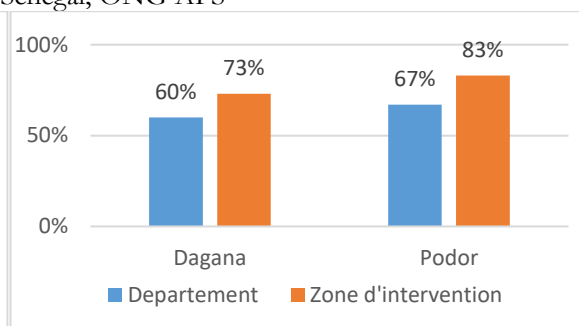


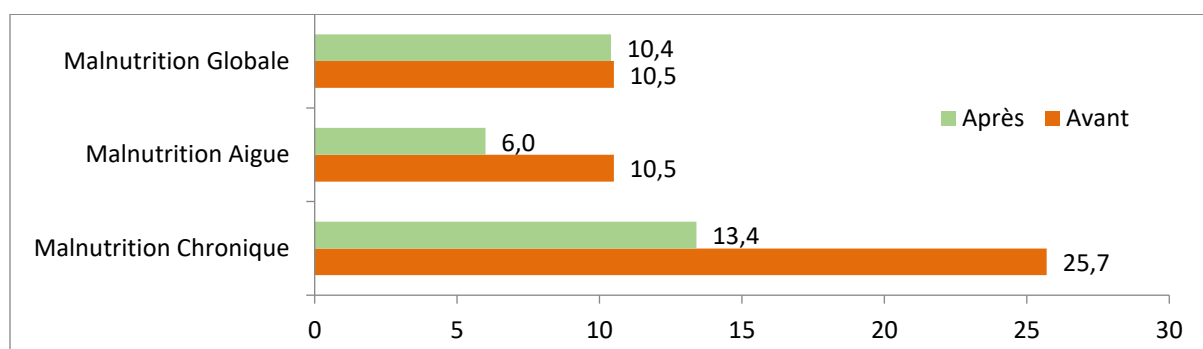
Figure 3: Taux de réussite dans les écoles bénéficiaires, Sénégal, ONG APS



La distribution d'intrants agricoles et des noyaux géniteurs avec passage de don développent une source de revenu durable et assurent la sécurité alimentaire des ménages ruraux vulnérables : Le transfert de géniteurs avec passage de don a permis à 73% des ménages d'avoir un revenu annuel moyen de plus de 63 915 FCFA alors que cette proportion était moins de 45%, le cas du projet de redressement du pouvoir économique des ménages (PRODEM), porté et mis en œuvre par l'ONG Action en Faveur des Vulnérables (AFV) dans la Région de Zinder au Niger.

Un bon ciblage accompagné du cash transfert aux ménages vulnérables et/ou un apport en farine enrichie aux enfants et nourrisson ou kit alimentaire demeure efficace pour la protection sociale et l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants, cas du Projet Intégré de Nutrition Communautaire & de lutte Contre la Pauvreté à Zè et Zakpota au Bénin (PINCP) mis en œuvre par l'ONG Afric Mutualité.

Figure 4: Evolution des indicateurs de malnutrition



2.6.3.3. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO)

Le projet est financé par l'Union Européenne à hauteur 56 millions d'Euros. La durée du projet est prévue pour 5 ans et l'équipe du projet a pris service entre décembre 2015 et février 2016. Son objectif est de contribuer à répondre efficacement aux crises alimentaires et à renforcer la résilience des ménages dans

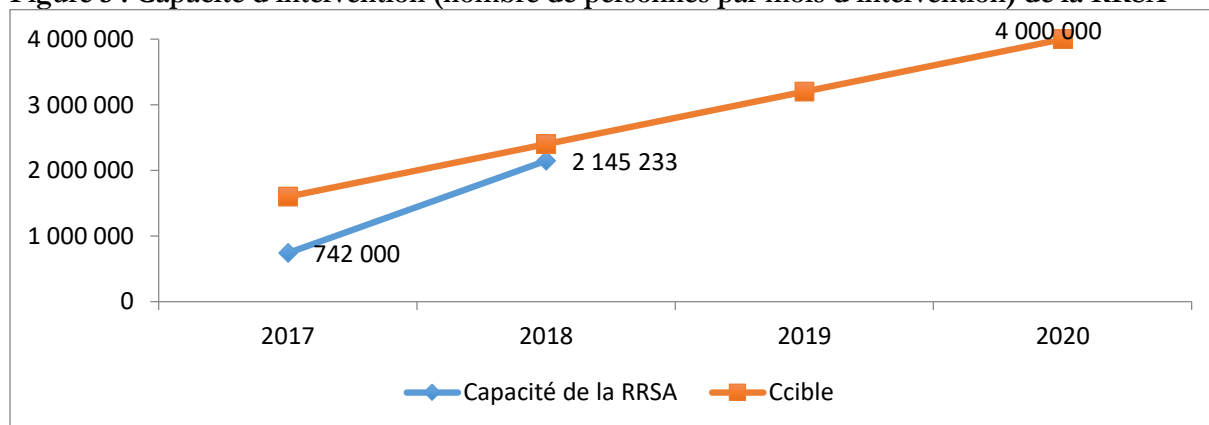
une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaire régionale durable, par la promotion de systèmes de réserves alimentaires d'urgence aux différentes échelles.

Les principales réalisations en 2018 se présentent comme suit :

- L'acquisition de 15 691 tonnes de céréales portant le capital de la RRSA à 32 178,5 (y compris les achats en cours). Ainsi, la capacité d'intervention de la RRSA est d'au moins 2 millions de personnes par mois d'intervention en 2018 (54% de la cible 2020 du PRIASAN et 89% de la cible annuel dégressif) ;
- Ce niveau de stock physique et en réponse aux alertes et aux requêtes des Etats, a permis à la CEDEAO d'apporter un appui de 16 961 tonnes à quatre pays (Nigeria 1 130 en 2017 et 5 000 en 2019), Burkina Faso (4 303 tonnes en 2018) et Niger (6 528 tonnes en 2018) ;

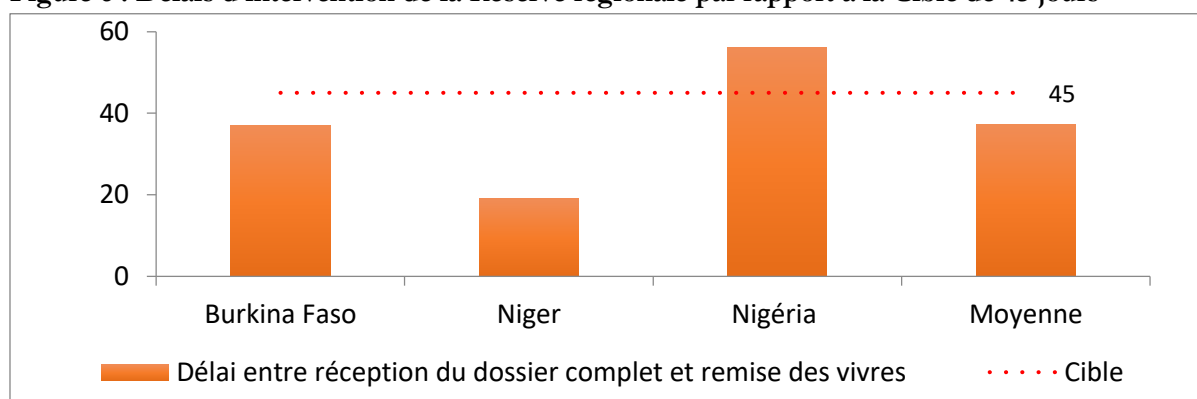
Outre ces interventions, le Ghana a assuré une rotation technique de 2 750 tonnes de céréales et toutes ces interventions se sont déroulées dans le respect des procédures de la RRSA mises en place par le comité ad hoc et dans les délais convenables. Dans les trois pays où la Réserve est intervenue, le délai d'intervention entre la soumission de la requête complète et la remise officielle des produits a été de 37 jours en moyenne en deçà du délai maximal de 45 jours fixés comme cible.

Figure 5 : Capacité d'intervention (nombre de personnes par mois d'intervention) de la RRSA



- Un système régional d'alerte précoce sur les crises alimentaires rendu opérationnel avec trois interventions en 2018 au Nigéria (5 000 T), Niger (6 528 T) et Burkina Faso (4 303 T) dans de délais assez réduit (37 jours en moyenne contre une cible de 45 jours).

Figure 6 : Délais d'intervention de la Réserve régionale par rapport à la Cible de 45 jours



2.6.3.4. Le projet de développement socio-économique des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme de Développement Socio-Economique des zones transfrontalières du Burkina Faso et du Ghana libérées de l'Onchocercose, il est prévu la réalisation de 8 forages équipés de pompes à énergie solaire et l'aménagement de 4 ha de périmètres irrigués à raison

de 0,5 ha par site de forage pour les cultures maraichères. Il favorisera également la mise en place de 4 groupements transfrontaliers pour l'exploitation des sites maraichers dans quatre binômes de villages du Burkina Faso et du Ghana.

Les principales réalisations en 2018 sont :

- le démarrage des activités de construction des forages en mai 2018 et le lancement officiel des travaux en juin 2018 ;
- la réalisation des missions de suivi pour apprécier le niveau de réalisation des forages et formuler de recommandations en vue d'assurer une mise en œuvre des activités ;
- sur les 08 forages prévus, 6 sites ont été forés dont 3 ont fait objet de développement et essai de pompages et analyse de l'eau.

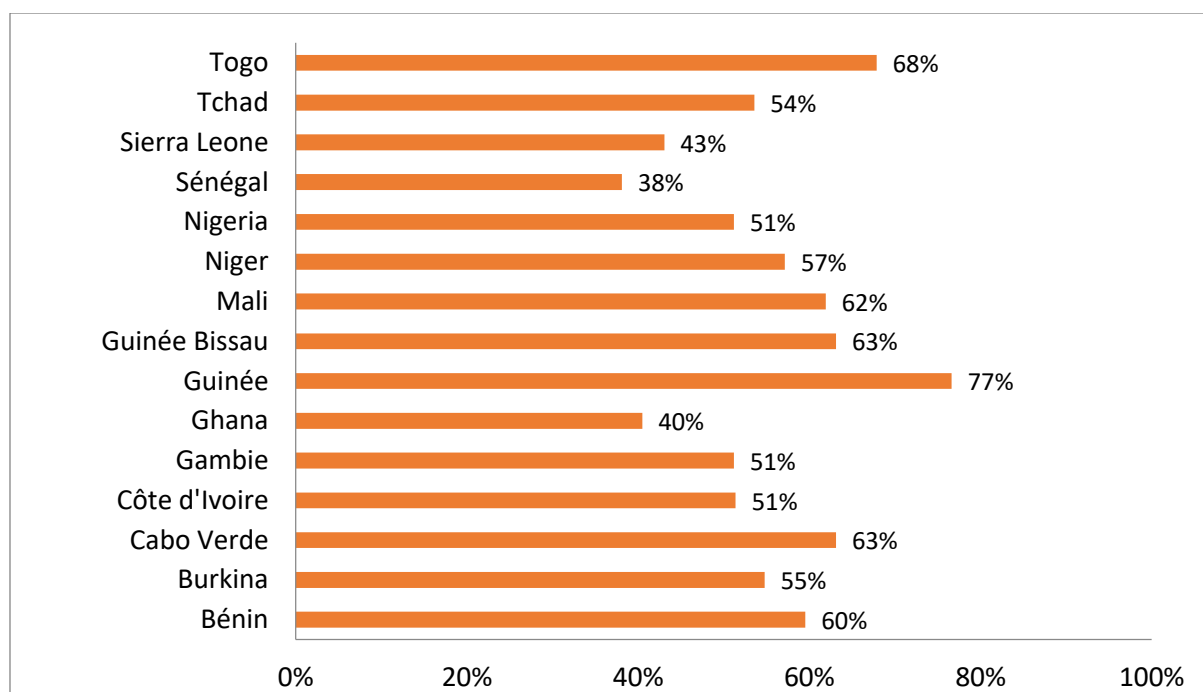
2.6.4. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire »

Au niveau de cet objectif, ECOAGRIS contribue au Résultats 4.3. : Les systèmes d'information nationaux et régionaux sont pleinement fonctionnels et fournissent une aide à la décision pertinente et le projet renforcement des capacités, le PRAOP et le TCP-FAO contribuent au Résultats 4.6. : Les différentes parties prenantes disposent de capacités (techniques, organisationnelles et de gestion financière) et jouent pleinement leurs rôles dans la conception, le pilotage, la mise en œuvre et la coordination des PRIASAN/PNIASAN

2.6.4.1. Système Régional Intégré d'Information Agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS)

En 2018, ECOAGRIS est fonctionnel et a fourni une capacité aux pays à générer et utiliser des données et informations statistiques. Sur 209 indicateurs, 113 ont été renseignés jusqu'en 2018 soit un taux de renseignement des indicateurs de la plateforme ECOAGRIS de 55%. Le taux de peuplement des données varie entre 38% et 77% selon les pays soit 65% en moyenne.

Figure 7 : Taux de peuplement de la plateforme ECOAGRIS



2.6.4.2. Le Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO

Le projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO est financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) pour un montant de 4 016 064 USD.

Le projet est mis en œuvre par le bureau régional de la FAO basé à Accra.

Le projet s'est réalisé à travers quatre (04) objectifs spécifiques dont les principales réalisations au cours de l'année 2018 ont concerné principalement :

- l'appui à l'élaboration de la proposition complète et du cadre de gestion environnementale et sociale du projet conjoint CEDEAO-BOAD « promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest » qui a été approuvé par le Fonds d'Adaptation pour un financement de 14 millions de USD ;
- la formulation de la stratégie régionale de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 qui a été validée le 23 mars 2018 à Lomé ;
- l'élaboration d'un projet de Programme Régional de Restauration des Terres Agricoles Dégradées pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PRTAD) en attente de validation.

De par ses actions, le projet visait une croissance agricole accrue et soutenue en lien avec l'objectif de croissance de 6% de valeur ajoutée du secteur agricole. L'analyse de l'indicateur sur la période 2012-2017 montre que cette croissance n'a pas été atteinte. Egalement, la part des dépenses au secteur agricole est restée en deca de la cible de 10% pour laquelle les chefs d'Etat s'étaient engagés à Malabo en 2003 d'allouer au moins 10% de leur budget au secteur agricole afin de booster la croissance agricole.

2.6.4.3. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)

La phase 2 Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles est financée par la Confédération suisse (DDC) pour un montant de 951 700 000 FCFA couvrant la période 2015 à 2019. La mise en œuvre se fait au profit des trois organisations professionnelles faitières qui sont le ROPPA, le RBM et l'APESS. L'objectif du programme est de renforcer les capacités de ces Organisations afin qu'elles soient en mesure d'analyser les enjeux et de défendre de manière concertée les intérêts de l'agriculture familiale (y compris ceux des femmes et des jeunes) dans la mise en œuvre de l'ECOWAP, et de mobiliser les services nécessaires pour les producteurs.

Au cours de l'année 2018, les principales réalisations sont :

- l'élaboration et la validation d'une note de cadrage et d'une feuille de route sur l'élaboration d'une stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans le secteur ASPH dans une perspective de lutte contre l'exode rural et contre l'émigration incontrôlée dans l'espace CEDEAO ;
- la capitalisation des initiatives, expériences d'employabilité des jeunes (formation, incubation, facilités financières, actions, projets et programmes majeurs) à travers l'organisation d'un atelier régional d'échanges, de partage avec les pays et les porteurs d'initiatives.
- cette capitalisation a été complétée à travers des missions au Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal et au Togo. Un document de capitalisation/orientations et un projet de stratégie régionale est en cours de finalisation dont la validation est prévue en mars 2019.
- le renforcement des capacités des OPR sur la structuration des filières et dans le but de l'élaboration d'un texte règlementaire de la CEDEAO ;
- l'appui à la participation des OPR aux réunions régionales de l'ECOWAP 2025 et à des activités du PRIASAN ou des PNIASAN.

2.6.4.4. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO).

La CEDEAO et la FAO ont signé une Lettre d'Accord (LOA) le 15 novembre 2017 prévoyant un appui de la FAO pour un financement de 100 000 USD afin de permettre la formulation de la Stratégie régionale assortie d'un plan d'action de renforcement des capacités des parties prenantes clés de la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 (RC/ECOWAP 2025).

Au cours de l'année 2018, les principales réalisations ont été l'appui à l'élaboration et la validation de la stratégie régionale de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 au cours d'un atelier régional qui a été organisé du 23 au 24 mars 2018 à Lomé, Togo. Cet atelier a rassemblé les Points focaux PNIASAN et les divers autres acteurs de l'ECOWAP dont les organisations de producteurs, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers (FAO, AECID, USAID), etc.

Il a permis aux acteurs de la mise en œuvre de l'ECOWAP :

- d'examiner en profondeur les orientations, les priorités, les actions de renforcement des capacités des parties prenantes de la mise en œuvre de l'ECOWAP ;
- de formuler des recommandations pour l'élaboration du premier plan d'action de ladite stratégie de renforcement des capacités.

III. EXECUTION BUDGETAIRE ET PHYSIQUE

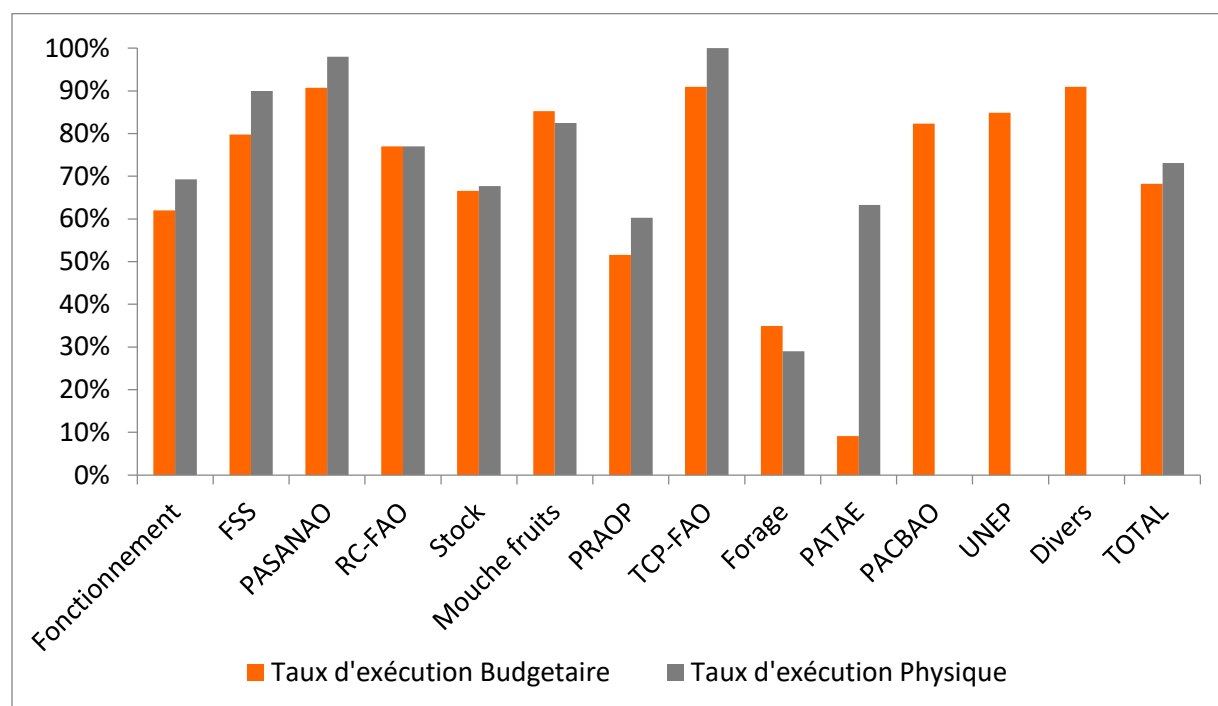
Le budget annuel 2018 de **38 598 703 USD** a été exécuté à hauteur de 68,21% à la date du 31 décembre 2018. Le taux de d'exécution budgétaire du volet « ressources internes » est de 62,04% et celui du volet « ressources externes » est de 68,35%.

Tableau 3: Taux d'exécution du budget par source de financement: ressources internes et ressources externes

Rubrique	Budget prévu	Budget exécuté	Taux de réalisation
Ressources Internes	903 519	560 513	62,04%
Ressources externes	37 695 184	25 765 754	68,35%
Total	38 598 703	26 326 267	68,21%

L'analyse du taux d'exécution budgétaire et du taux de réalisation physique montre une performance moyenne à bonne d'un projet à un autre sauf le cas du programme de développement socio-économique des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose qui a accusé un retard en 2018 mais en cours de finalisation au premier trimestre 2019. (**Confère rapport financier pour plus de détails**)

Figure 8 : Taux d'exécution budgétaire au 31 décembre 2018



IV. SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Au cours des comités de pilotage des projets et programmes sous la coordination de l'ARAA et de son comité d'orientation en mars 2018, des recommandations ont été formulées à l'endroit des équipes de coordination, aux partenaires et à la CEDEAO.

Au total, 18 recommandations ont été adressées à l'endroit de la CEDEAO. A ce jour, 11 ont été complètement réalisées, 4 en cours de réalisation et les 4 autres non réalisées.

Figure 9 : Etat de mise en œuvre des recommandations à l'endroit de la CEDEAO

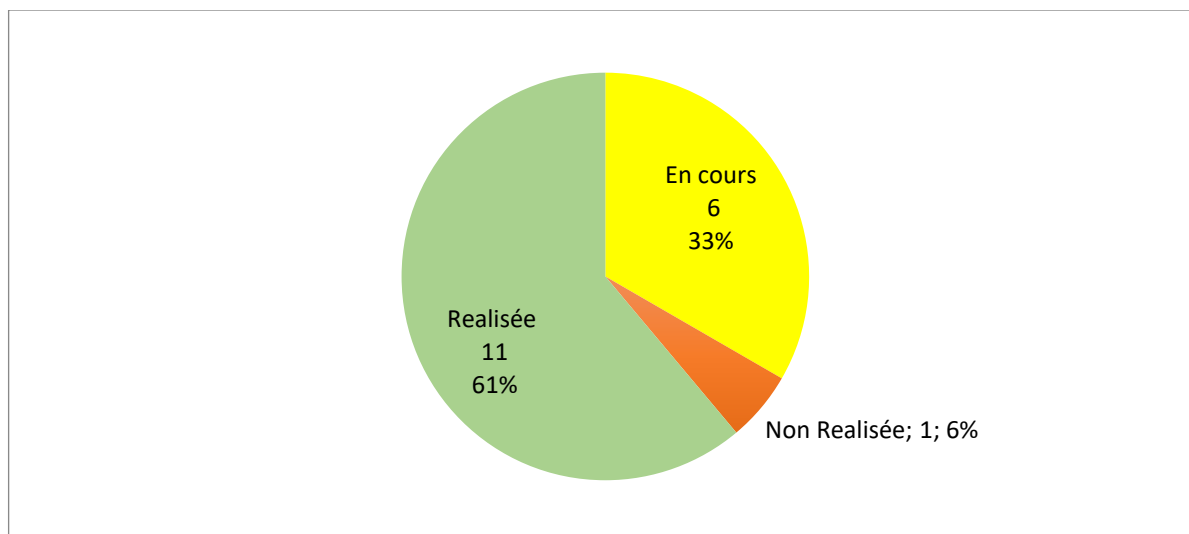


Tableau 4: Etat de mise en œuvre des recommandations à l'endroit de la CEDEAO

N°	Recommandations	Statut	Commentaire	Comités
1	Voir comment mutualiser les initiatives innovantes en cours pour passer à la mise à l'échelle	En cours	Inscrite comme résultat du comité technique des projets et programmes d'avril 2018	Projet d'appui à l'ECOWAP /PDDAA
2	Organiser des « learning events » sur les succès des projets de terrain.	Réalisée	Pour PASANAO, un atelier a été organisé après les études de capitalisation à Ouagadougou Capitalisation des projets FSS toujours en cours	Projet d'appui à l'ECOWAP /PDDAA
3	Prendre en compte l'aspect communication /visibilité dans les rapports techniques du projet ;	Réalisée	Rapport technique relu par le service de communication, des illustrations et des résultats d'évaluation auprès de la population ajoutées pour plus de visibilité	Projet d'appui à l'ECOWAP /PDDAA
4	Capitaliser les informations sur les projets de filets sociaux dans les pays, et œuvrer dans la mise en place d'un réseau régional sur les filets sociaux de sécurité ;	En cours	Une première capitalisation a été faite et un expert filets sociaux a été recruté pour la mise en place et l'animation d'un réseau régional sur les filets sociaux de sécurité	Projet d'appui à l'ECOWAP /PDDAA
5	Accélérer le processus d'informatisation du dispositif de suivi-évaluation afin de capitaliser toutes les informations sur le projet.	Réalisée	Plateforme disponible prête à être utilisée Plusieurs modules : SE, PPM, AP, Archivage	Projet d'appui à l'ECOWAP /PDDAA
6	Accélérer la mise en place des organes de gestion de la réserve ;	Réalisée	Création du comité de gestion ainsi que le bureau exécutif. Les règlements d'exécution ont été également créés	Projet d'appui à la RRSA
7	Redynamiser la Taskforce de la Réserve pour réfléchir sur les orientations en vue d'assurer la durabilité de la RRSA.	Réalisée	Une réunion des experts ainsi que le comité ministériel se sont tenues. Le comité de gestion intègre entre autres la fonction de la task force : définir la politique de stockage et les orientations stratégiques de la RRSA.	Projet d'appui à la RRSA

N°	Recommandations	Statut	Commentaire	Comités
8	Renforcer la visibilité, l'efficacité et l'efficience des actions avec l'implication effective des pays ;	En cours	Un guide de visibilité a été introduit dans le guide de gestion des projets. Sur le terrain, on a l'implication effective des chefs bureaux CEDEAO ainsi que les points focaux PNIASAN	CO ARAA
9	Rendre disponibles les documents dans les trois langues de travail de la CEDEAO ;	En cours	Le site web de l'ARAA est en français, anglais et portugais.	CO ARAA
10	Mettre l'accent sur la capitalisation des actions pilotes (faire une analyse fine) ;	En cours	Tous les 24 actions pilotes de PASANAO ont fait l'objet d'évaluation et de capitalisation	CO ARAA
11	Faire une analyse détaillée et fine des appels à propositions afin de dégager une typologie et des modalités d'intervention de l'ARAA ;	En cours	Capitalisation des premiers appels à propositions. Une analyse détaillée et fine des appels à propositions sera faite prenant en compte l'AP de PATAE dont la sélection définitive a été bouclée en fin février 2019	CO ARAA
12	Effectuer une visite de travail auprès de l'ECCREE afin de capitaliser davantage les bonnes pratiques.	Non réalisée	Cette activité sera faite lors des visites terrains de supervision et d'évaluation des projets FSS	CO ARAA
13	Assurer un plaidoyer fort pour l'opérationnalisation du Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation ;	Réalisée	Signature de la convention de gestion du Fonds : 14 février 2018 et 2 000 000 UC approuvé par les instances statutaires de la CEDEAO	CO ARAA
14	Renforcer la collaboration CEDEAO-BIDC-BOAD afin d'améliorer le niveau de mobilisation de ressources au niveau régional et international.	Réalisée	Signature de la convention du FRAA. Avec la BOAD un projet sur l'agriculture intelligente face au climat est en cours de finalisation	Renforcement des capacités
15	Maintenir et Renforcer le dialogue avec l'AECID pour la mobilisation des ressources pour une autre phase du projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 ;	Réalisée	Une stratégie globale de renforcement de capacités a été élaborée et validée. Des échanges sont en cours avec l'AECID pour la suite	Renforcement des capacités
16	Partager avec l'AECID et la FAO dès que possible les informations relatives à l'organisation de la mission de Haut Niveau conjointe CEDEAO-FAO à Madrid en Espagne.	Réalisée	Toutes les informations ont été partagées. Echanges en cours pour la programmation de la mission en 2019	Renforcement des capacités
17	L'ARAA devra reprendre le PTBA 2018 en donnant tous les détails budgétaires afin de répondre aux sollicitations des services financiers de la DDC.	Réalisée	Le PTBA a été finalisé et a obtenu l'ANO de la DDC qui a permis la réalisation des activités de 2019	PRAOP
18	Dans le cadre de la mise en œuvre du PTBA 2018, les OPR ont renouvelé leur sollicitation de l'accompagnement du Hub Rural pour la mise en œuvre de certains appuis.	Réalisée	Un accord de financement a été signé avec le Hub Rural pour appuyer le PRAOP à l'élaboration de la stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes dans le secteur ASPH de la CEDEAO.	PRAOP

CONCLUSION

Dans l'ensemble, les activités programmées au titre de l'année 2018 ont été exécutées normalement. Les projets et programmes dont la coordination a été confiée à l'ARAA s'exécutent aussi bien avec des résultats tangibles.

Des difficultés ont marqué la mise en œuvre de certaines activités :

- Au niveau du Projet d'appui à la RRSA, la nomination des membres du comité de gestion et la tenue de ses sessions ;
- Après la capitalisation des bonnes pratiques des actions innovantes, la réflexion devrait s'orienter à la mise à l'échelle (Filets sociaux, sécurité alimentaire et nutritionnelle) ;
- Absence de décaissement des dernières tranches du budget 2018 fonds propres, ce qui n'a pas permis la mise en œuvre complète du PTBA 2018 sur les fonds propres CEDEAO

L'année 2019 connaîtra:

- La poursuite des activités des projets en cours ;
- Le démarrage effectif des activités de 3 nouveaux projets au niveau de l'ARAA : i) le Programme Elevage et le Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest (PEPISAO) ; ii) l'Appui à l'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et iii) le Projet d'appui à alliance mondiale pour le changement climatique plus (GCCA+) en Afrique de l'Ouest ;
- La Finalisation et le démarrage de deux nouveaux projets: i) le Projet d'appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricoles durables et ii) le Projet de Promotion de l'Agriculture climato intelligente en Afrique de l'Ouest.